

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux 116 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 15.— 8.— 4.50
Avec Bulletin officiel 19.— 10.— 5.50
ETRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
S I O N
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse 10 »
Etranger 14 »
Réclames: Canton 20 »
Suisse 25 »
Mortuaires 16 »

LE RETOUR

La Fédération catholique genevoise, qui est parmi les fédérations suisses de même nature, une des plus actives et où les initiatives naissent sous les pas, comme par enchantement, avait organisé une semaine de prières en faveur du retour des chrétiens à l'unité de foi.

C'était dimanche la journée d'ouverture, nous dirons la grande journée, Son Excellence Mgr Besson ayant prononcé à l'église Saint-Paul un sermon d'une éloquence d'âme et du cœur qui ne manquera pas d'avoir un gros retentissement en Suisse, et au delà.

Nous ne sommes pas de ces journalistes qui assomment de compliments les personnalités, même si elles ont une croix dans les mains, tenant par-dessus tout, à la modération et à la juste mesure.

Mais il faut bien reconnaître que le nom de l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg est sur toutes les lèvres et sous toutes les plumes chaque fois qu'il apparaît dans une manifestation.

Magistrats, journalistes, hommes politiques, ouvriers de toutes confessions ou d'aucune confession — cela se rencontre encore, hélas ! — s'entretenant de lui avec sympathie, intérêt et passion.

Parle-t-il à la Radio, les oreilles sont à l'écoute ; écrit-il un Mandement, un ouvrage ou un article de journal, on les lit avec avidité ; donne-t-il une conférence sur un sujet quelconque, toujours captivant d'ailleurs, on accourt, et le Prélat est applaudi même par des auditeurs dont tout nous sépare.

D'où vient ce mouvement d'opinion extrêmement rare en Suisse ?

Sans doute de la personne qui est attirante et de son éloquence qui est grande. Mais cela ne suffirait pas pour durer.

Monseigneur Besson caractérise un vaste et généreux courant de tolérance et de charité.

Il ne tonne pas et il ne s'indigne pas pour tout et pour rien. Il ne lance ni éclairs ni anathèmes, sentant très profondément à quelles épreuves les divisions religieuses ont exposé les Suisses, et il voudrait, de toute sa tendresse, leur en épargner de nouvelles.

Un homme d'Etat, de confession protestante, qui pratique sa religion, nous confiait un jour : « J'estime et j'aime Monseigneur Besson parce que son œuvre n'est pas celle d'un chef de guerre qui veut communiquer sa fureur à ses troupes, mais celle d'un père qui voudrait tous nous réunir dans le même amour ».

Et cela sans jamais heurter les droits et la divine constitution de son Eglise.

Que ce soit au Polytechnicum de Zurich ou à l'église Saint-Paul à Genève, l'éminent Prélat a toujours soin de souligner avec tact, mais de souligner tout de même des principes auxquels on ne pourrait toucher impunément.

Cette loyauté et cette parfaite franchise ne rendent sa parole que plus attrayante et plus confiante.

On écoute dans la clarté.

Dimanche, à Genève, Monseigneur Besson a repris le thème qui lui est cher avec une vigueur nouvelle. C'était le jour et c'était le lieu.

Nous défions bien toute âme droite de lire, sans tressaillir, le passage que voici de son émouvante allocution :

« Nous ferons sur le chemin qui nous sépare d'eux le plus grand nombre de pas possible, car il y a des limites que nous n'avons pas le droit de franchir, même si nous risquons d'être taxés d'intolérance. Nous croyons fermement que l'Eglise du Christ est l'Eglise catholique ; mais il est un grand nombre de chrétiens qui, sans appartenir visiblement à l'Eglise, lui appartiennent par leur sincérité et sont parfois plus près de Dieu qu'un catholique vivant en marge de sa religion. Le rôle du catholique n'est pas de critiquer ces chrétiens, ni de les conseiller, mais de les édifier. Le retour à l'unité n'est pas seulement une question de vérité, c'est une question de charité. Les catholiques doivent prier pour que tous ceux qui portent le nom de chrétiens reviennent à l'Eglise que le Christ a fondée ; mais, puisque ce retour bienheureux ne peut se faire que lentement, prions d'abord pour que tous les chrétiens se comprennent mieux, se respectent davantage, s'aiment plus fraternellement et plus surnaturellement. Ce sera le premier pas. »

C'est déjà de la lumière qui monte.

Il est certain que bien des chrétiens font partie de l'âme de l'Eglise, sinon de son corps. Il est des catholiques, hélas ! qui n'admettent point les dogmes comme il est des protestants sincères soumis à toutes les prescriptions de discipline.

Que le souvenir des divisions passées ne nous trouble pas. Soyons tous à la recherche de ce qui rapproche.

La lutte sera longue et pénible, cela n'est pas douteux. Il y a tant de préjugés ! Mais nous en sortirons si chaque chrétien se rend bien compte de ce qu'il est menacé d'un bolchévisme qui fera tomber partout le clocher qu'il aime.

Savourez cette péroraison du sermon de Mgr Besson à Saint-Paul qu'on lirait à genoux :

« Je demande à notre unique Sauveur, mort en croix pour le salut du monde, que notre ardente supplication obtienne des grâces de choix à nos frères dont nous nous sentons si proches, et je le prends à témoin que je serais heureux de donner ma vie, quand Il le voudra et comme Il le voudra, pour que tout ce qui nous sépare disparaisse et que l'union parfaite s'accomplisse dans la vérité de Sa parole et dans la charité de Son cœur. »

C'est la plus ardente des supplications que l'on ait jamais entendue.

Après cela, il ne doit rester ni vainqueurs ni vaincus, une fois le retour à l'unité de foi, mais seulement des fidèles.

Ch. Saint-Maurice.

Politique fédérale

(De notre correspondant
auprès des Chambres fédérales)

On sait que notre régime est fertile en manifestations à retardement. Lorsque des citoyens lancent une initiative, une commission parlementaire s'en occupe, ce qui n'active pas les affaires. Si elle juge que l'objet de ses délibérations peut attendre des temps meilleurs, elle renvoie l'affaire à plus tard. Mais celle-ci n'en est pas enterrée pour autant. Il suffit d'un coup de pouce pour la faire surgir au moment jugé propice par ceux qu'elle intéresse. C'est l'histoire, entre autres, de l'initiative socialiste demandant l'élection du Conseil fédéral par le peuple et l'augmentation à neuf du nombre de ses sièges.

Avant la guerre, un esprit conciliant pouvait considérer ces trouvailles comme une agréable plaisanterie pour temps de paix. C'était déjà le moment où dans toute l'Europe et même l'Amérique, les gouvernements rassemblaient dans le nombre de mains le plus restreint possible les rênes du pouvoir. Il fallait toute l'envie de ce pouvoir, qui travaille les socialistes, pour songer précisément à faire chez nous l'opération inverse, dont le résultat le plus clair serait évidemment de diminuer l'autorité de notre directoire.

A l'heure qu'il est, la plaisanterie est amère,

Le Maréchal Pétain a eu un entretien, samedi, avec M. Pierre Laval

Est-ce le prélude à une rentrée en scène ?

La grande nouvelle de dimanche était celle d'une nouvelle rencontre Hitler-Mussolini, mais rien, jusqu'ici, n'est venu la confirmer. Mais à Rome, les milieux diplomatiques sont assez enclins à penser que cette rencontre aurait déjà eu lieu. On relève, à ce propos, que le grand directeur du parti fasciste est convoqué pour mardi, ce qui permettrait éventuellement à M. Mussolini de lui faire des déclarations s'il le jugeait utile.

D'autre part, on souligne le fait que, durant toute la journée de dimanche et une partie tout au moins de la nuit de dimanche à lundi, les communications téléphoniques ont été interrompues entre Rome et les grandes capitales européennes. Cette mesure avait-elle pour but d'éviter toute indiscretion ? On ne peut que se poser la question sans prétendre y répondre.

UN ENTRETIEN PETAIN-LAVAL

La grande nouvelle de ce lundi matin est celle d'une rencontre Pétain-Laval. Et celle-ci est officielle. Elle a réellement eu lieu samedi après-midi. On avait bien remarqué alors, à Vichy, l'absence du chef de l'Etat, mais comme il était déjà de retour à 18 heures pour présider le Conseil des ministres, nul ne chercha à donner un sens spécial à cette absence de trois heures. Le maréchal Pétain était en effet parti à 45 h. 16 en voiture comme cela lui arrive souvent. Mais au lieu d'être allé faire quelque promenade de détente il avait aussitôt gagné son train qui l'attendait à la sortie nord de Vichy, au passage de Boutiron. Le train dans sa composition ordinaire roula vers Moulin et s'arrêta à la petite station de la Ferté, en zone libre. Là, sur le quai, arrivé douze minutes avant, attendait dans la neige M. Pierre Laval. Il monta dès l'arrivée du train dans le wagon du chef de l'Etat et l'entretien commença. Il était 16 heures. Lorsqu'il fut terminé, à 17 heures 25, le maréchal regagna par la même voie Saint-Germain-des-Fossés, d'où, en automobile, il regagna Vichy pour présider le Conseil.

Sitôt après l'entretien, M. Laval a regagné, lui, Paris.

Que se sont dit les deux hommes d'Etat français ?

Dans les milieux diplomatiques de Vichy on a l'impression très nette que l'entrevue contribuera à une amélioration des relations entre la France et l'Allemagne. On croit également que M. Laval recevra ces tout prochains jours un poste important dans les conseils gouvernementaux. Peut-être pourrait-il s'établir à Paris en qualité d'homme de liaison entre le gouvernement de Vichy et les autorités d'occupation.

A Berlin, en tout cas, l'avis est émis que l'heure de M. Laval est revenue. Retrouvera-t-il son poste de ministre des affaires étrangères ? Dans ce dernier cas, on en resterait pratiquement au même point qu'auparavant et il faudrait alors se demander ce qui a bien pu amener une crise dont la France, assurément, a beaucoup souffert ? Mais si la réintégration de M. Laval était obtenue par une pression extérieure, ce serait la preuve

et les aspirations socialistes ne sont même plus une excuse. Il est bien évident par ailleurs que l'on doit, théoriquement, envisager séparément la question de la participation socialiste et celle du nombre des sièges. Mais pratiquement elles sont liées. Si les conseillers fédéraux ont trop de besoin, pourquoi ne pas revenir à l'idée, déjà émise, des secrétaires d'Etat ? Ceux-ci déchargeraient les membres du gouvernement d'un fardeau par trop administratif, leur permettant par là-même de « gouverner » dans le vrai sens du mot. Quant au problème de la participation d'un parti dont le programme ne diffère en somme de celui du parti radical que par une volonté plus accentuée encore de centralisation, c'est sur ce terrain qu'il se pose : voulons-nous résister à la centralisation ou non ? Si oui, barrons la route au parti socialiste.

Inévitablement, le courant favorable à l'augmentation du nombre des sièges de conseiller a trouvé des portes ouvertes chez les radicaux, à

ve évidente que l'idée répandue ici et là et selon laquelle le maréchal Pétain aurait acquis une certaine indépendance vis-à-vis du Reich ne peut se soutenir.

Aussi bien, fera-t-on avec les Français confiance au Maréchal. Le seul fait positif chez eux est qu'il reste l'homme nécessaire, le seul homme qui soit capable de faire accepter par la France une loi uniforme, le seul avec qui l'Allemagne soit disposée à discuter sur un pied d'égalité, le seul peut-être qui ait un plan et une volonté.

Cet homme-là ne saurait ni transiger ni décevoir...

LA GUERRE

L'Allemagne continue à exercer par ses flottes de l'air et de mer une très forte pression sur la Grande-Bretagne, et à la tenir sous la menace de l'invasion. L'Angleterre de son côté réagit toujours avec la même énergie sur les bases aéro-maritimes en Bretagne, au Danemark et en Norvège. Ce n'est cependant pas ce duel qui retient en ce moment l'attention, mais celui que se livrent, en Méditerranée, les forces aéro-maritimes de l'Axe et celles de l'Empire britannique.

Quelle en sera l'issue ? On prévoit toujours pour le printemps qui vient des événements décisifs, l'Axe étant bien décidé à en finir avant que les secours des Etats-Unis à l'Angleterre donnent leur plein.

Ces Etats-Unis dont les ministres, l'un après l'autre, et le président Roosevelt en tête, prennent de plus en plus, et chaque jour, position contre les Etats totalitaires. A tel point que si les Etats-Unis étaient officiellement en guerre, ils ne feraient pas davantage, puisqu'ils sont disposés à fournir, à leur frais, tout ce que l'Angleterre leur demande, excepté des hommes, qu'elle ne leur demande pas. Leur sort est désormais lié à celui des armes britanniques, et si elles devaient succomber, il n'y a pas de doute qu'elles seraient alors les forces américaines à les reléver.

Pour mieux affirmer la solidarité totale des Etats-Unis avec la Grande-Bretagne, le ministre de la marine du président Roosevelt n'a-t-il pas déclaré que « les Etats-Unis sont résolus à ne permettre à aucune nation autre que la Grande-Bretagne d'exercer la maîtrise de l'Atlantique » ? C'est clair et net. On sait à quoi s'en tenir à Berlin, à Rome et à Tokio. Voilà pourquoi la course de vitesse va se poursuivre de plus belle dès les beaux jours revenus. Des beaux jours que la folie meurtrière des hommes revêtira de sang, de feu, de crêpe et de deuils innombrables sur des ruines accumulées qui seront peut-être celles de la civilisation. Quelle bonne affaire pour Staline !

Le grand vin rosé français

TRALEPUY

n'est pas un mélange de vins rouges et de vins blancs, mais le pur produit de raisins rouges égrappés. — Exclusivité de BLANK et Co. Vevey.

IMPRIMERIE RHODANIQUE — ST-MAURICE

Bâle notamment et au comité central du parti. La commission du Conseil national qui vient de discuter l'initiative la repousse tout en confiant la rédaction d'un contre-projet à une sous-commission, ce qui signifie que l'élection par le peuple n'a pas trouvé grâce à ses yeux mais que les partisans des neuf sièges ont bien travaillé. Nous y revolvons : encore et toujours les parlementaires, encore et toujours le parti radical.

Ces réunions de députés donnent une impression extrêmement désuète. On croit voir évoluer sous nos yeux de 1941 une faune du XIXème siècle, vivant en un vase clos qui l'a empêché de s'apercevoir que les temps ont changé. Il y a un étonnant décalage spirituel entre cette mentalité retardataire et celle des générations conscientes.

Est-ce que vraiment nous allons vivre tous les bouleversements de l'Europe avec ces gens à la tête du pays ?

C. Bodinier.

Nouvelles étrangères

Un drapeau allemand descendu par des manifestants

Le drapeau du Reich hissé au consulat allemand de San-Francisco a été descendu par des manifestants. La police est intervenue et a arrêté deux matelots qui avaient enlevé le drapeau.

Le D. N. B. donne les détails suivants sur l'incident :

Le drapeau allemand avait été hissé sur le consulat général d'Allemagne à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'empire. Il fut amené au milieu des applaudissements de la foule et déchiré. Les manifestants se rassemblèrent dans la rue devant le consulat général dès que fut hissé l'emblème, adoptant une attitude menaçante et en demandèrent l'enlèvement. Quelques agents de police seulement furent alors mandés sur les lieux. Aussi les auteurs purent-ils parvenir jusqu'au 10ème étage de l'immeuble où se trouve le consulat en utilisant une échelle de pompier. Ce n'est qu'après l'enlèvement du drapeau qu'un détachement de gardes à cheval arriva sur les lieux. Ultérieurement deux personnes furent arrêtées comme étant les coupables présumés. Selon les journaux new-yorkais, il s'agirait de membres de l'équipage du torpilleur américain « Craven ».

Le chargé d'affaires d'Allemagne a élevé la protestation la plus énergique auprès du Département d'Etat contre cette grave insulte aux couleurs allemandes en demandant au gouvernement américain de punir, comme ils le méritent, les coupables et de donner des garanties quant au droit de hisser l'emblème allemand sur les édifices diplomatiques et consulaires allemands, tel qu'il est reconnu par les conventions internationales.

Le Département d'Etat a exprimé à l'Allemagne ses regrets pour l'incident survenu à San-Francisco, incident au cours duquel le drapeau à croix gammée du consulat général d'Allemagne fut arraché par des jeunes gens.

A la mémoire de Baden Powell

Un service divin a été célébré à la mémoire de lord Baden Powell en la cathédrale catholique de Westminster, à Londres, en présence de centaines d'éclaireurs catholiques du diocèse de Westminster. Le prêtre officiant a rappelé l'activité de lord Baden Powell et souligné que, dès ses débuts, le mouvement scoutiste fut profondément religieux.

Deux jeunes gens étranglent leur mère

Deux garçons de Thiais, Seine, France, âgés de 16 et 17 ans, faibles d'esprit, ont, dans un mouvement de colère, étranglé leur mère.

Nouvelles suisses

Trois skieurs ensevelis sous une avalanche

Dimanche, un groupe de skieurs composé de MM. Firmin Magnenat, Alfred Genayne-Genoud, Francis Cottier et Mlle Adèle Michaud, d'Yverdon, faisaient la traversée de Châtel-St-Denis à Bulle par le Gros Plané. Le groupe fit un arrêt au chalet du Petit Plané, situé au nord-ouest du Moléson. De suite après leur départ, ils furent surpris par une avalanche. Mlle Michaud et MM. Genayne et Cottier se trouvèrent rapidement ensevelis par celle-ci, tandis que M. Magnenat, qui avait un peu de retard sur ses compagnons de route, assistait impuissant à ce terrifiant spectacle.

Affolé, il descendit aussi rapidement que possible à Châtel-St-Denis pour apporter la douloureuse nouvelle et chercher du secours auprès de la section de la Dent de Lys.

Le chalet du Petit Plané étant sur le territoire de la Gruyère, la préfecture de Bulle fut informée de l'accident. Le temps était très mauvais et le fohn soufflait par rafales.

Presque chaque hiver des avalanches descendent de ce versant de la montagne. Les malheureuses victimes sont membres du Club Alpin Suisse, section des Diablerets. M. Genayne, appareilleur, habitant Lausanne, Beau-Séjour, 24, est le concierge du local du club.

La préfecture de Bulle ayant été avisée de l'accident, une colonne de secours a été organisée le plus rapidement possible. Elle était composée de 17 personnes.

Son organisation n'a pas été aisée, car il importait qu'elle prit toutes ses précautions en raison du temps. Elle a quitté l'Hôtel des Alpes, dimanche, à 21 h. 30, munie d'une auto-chenille.

L'accident, d'après les déclarations précises de Firmin Magnenat, s'est produit à quelque 50 mètres seulement du chalet du Petit Plané.

Un soldat, devenu fou, abat deux civils et blesse un camarade

L'Etat-major de l'armée communique :

Dans la nuit du 18 au 19 janvier, à 1 h. 30, un soldat de surveillance d'un camp d'internés devint subitement fou. Il abattit deux civils et blessa un de ses camarades. Il a pu être finalement désarmé et arrêté. L'enquête est en cours.

Budget et augmentation du taux de l'impôt refusés

En votation communale, à Lucerne, le budget et le projet d'impôts ont été rejetés pour la deuxième fois. Le budget a été repoussé par 2542 non contre 2484 oui et le projet d'impôts communaux par 2735 non contre 2243 oui. L'impôt communal prévoyait une augmentation de un dixième contre deux dixièmes au projet rejeté le 22 décembre dernier. Le budget prévoit un déficit de 1,4 million contre 1,2 million, les fonctionnaires de la ville ayant renoncé à la suppression de la diminution de salaire. Tous les groupes des partis du Conseil législatif de la ville s'étaient prononcés en faveur du budget et du projet d'impôt.

Les escroqueries devant le Tribunal

Le Tribunal criminel de Weinfelden, Thurgovie, a jugé un couple habitant Lausanne qui pendant 4 ans se fit attribuer, grâce à de fausses indications, des secours d'un montant de 2000 francs. La femme a remboursé jusqu'ici 900 fr. Le jour des débats un second montant de 450 fr. a été restitué et un accord est intervenu pour le remboursement du solde. En conséquence le tribunal a condamné le mari à six mois et la femme à 5 mois de prison mais en accordant à tous les deux le bénéfice du sursis.

Le tribunal criminel d'Aarau, Argovie, a condamné à 18 mois de pénitencier un employé de commerce accusé d'escroqueries et de faux. Il s'était procuré auprès de différentes banques des crédits et des prêts en présentant des certificats de cautionnement falsifiés. Il y a deux ans, il avait déjà été condamné avec sursis à une peine de pénitencier qu'il devra aussi purger.

Un bûcheron tué en forêt

Depuis plusieurs jours, des ouvriers de Fey, Vaud, étaient occupés en forêt pour le compte de la commune. Samedi matin, à 9 h. 30, l'un d'eux, M. Edouard Dèbétaz, âgé de 60 ans, agriculteur et huissier municipal, s'employait à scier un tronc lorsque la bille qu'il débitait lui tomba dessus et l'écrasa. Le fils du malheureux bûcheron, M. Louis Dèbétaz, appela au secours des ouvriers qui travaillaient non loin de là. On transporta la victime dans une maison voisine, et l'on manda aussitôt le Dr Champod, de Bercher. Entre-temps, un autre fils du malheureux, M.

Eugène Dèbétaz, employé d'hôtel, qui arrivait sur les lieux pour prêter main forte à son père, eut la douleur de le trouver expirant. Ainsi que le diagnostiqua le médecin. M. Dèbétaz, après quelques instants de souffrance, avait succombé à une fracture de la colonne vertébrale.

M. Edouard Dèbétaz était depuis 22 ans huissier de la Municipalité. C'était un citoyen dévoué, modeste et travailleur. La population tout entière compatit à la douleur de la famille si tragiquement affligée.

Coincé sous une machine, il meurt

Dans l'après-midi de samedi, aux environs de 15 heures, des ouvriers de la Fabrique suisse de vis et boulons S. A., à Yverdon, ont découvert dans un atelier, sous une presse renversée, le corps, sans connaissance, de leur collègue Alfred Resin, âgé de 53 ans, habitant à la rue du Buron. Ils en avisèrent la Direction de l'usine qui manda d'urgence M. le Dr Pache. Celui-ci transporta M. Resin à l'hôpital. M. Resin avait des côtes brisées, des lésions pulmonaires et une cuisse fracturée. Quelques heures après M. Resin rendait le dernier soupir.

Deux ouvriers, dont l'un Alfred Resin, étaient occupés à déplacer une presse de 8 à 900 kg. C'était l'un des travaux ordinaires de ce personnel. D'habitude on mettait la machine sur un feuillard et l'on traînait le tout à la place voulue. Or samedi, au lieu de placer la machine sur le feuillard utilisé habituellement, cette presse avait été mise sur des rouleaux par les ouvriers. Resté seul à un moment donné M. Alfred Resin voulut très probablement, avec l'aide d'une barre de fer, avancer le lourd engin : celui-ci, placé sur des rouleaux, bascula et coïncé l'ouvrier. On sait le reste.

Triste retour de nocce

M. et Mme Gustave Bovy, maraîcher à St-Sulpice, près de Lausanne, s'étaient mariés samedi et ils terminaient leur tour de nocce par le classique périple de la Corniche. Ils avaient pris place dans la voiture d'un garage lausannois, conduite par M. Menoud. Entre Cully et Villette, le chauffeur, trompé par la neige et par le mauvais temps ne vit pas la bordure du trottoir contre laquelle il dirigea sa machine. Cette dernière se renversa sur la chaussée, projetant ses occupants les uns contre les autres. Les trois personnes, soit M. et Mme Bovy et M. Menoud furent blessées à la tête. Après avoir été pansés provisoirement, ils furent conduits à l'Hôpital cantonal. Aucun d'eux n'est gravement blessé. Cette fin de nocce n'en est pas moins bien tragique.

Poignée de petits faits

* La Cour d'assises du Puy-de-Dôme, France, a condamné à mort le nommé Jean-Claude Force, 51 ans, journaliste agricole à la Chapelle-Agnon.

Au mois d'août dernier, Force, connu comme ivrogne, avait, par vengeance, mis le feu à la ferme de son patron, actuellement prisonnier en Allemagne.

* Le budget du canton de Schaffhouse de 1941 prévoit un déficit de 966,000 francs, les recettes étant estimées à 7 millions de francs. L'importance du déficit résulte en partie de l'accroissement des dépenses du fait de la guerre et en partie de la diminution des recettes provenant des droits de douanes sur la benzine et des taxes sur les véhicules à moteur.

* Des vandales, profitant de l'obscurcissement, à Saint-Blaise, Neuchâtel, ont démolé un tas de bois entreposé devant une maison et ont barré une des rues les plus passantes du village, au risque de provoquer un accident.

La police a pu identifier les auteurs de cet acte stupide, trois jeunes gens de la localité.

* On mande de New-York au « Dagens Nyheter » qu'une lettre de Christophe Colomb, datant de 1494, a été adjugée 1500 dollars, dans une vente

aux enchères organisée par la Croix-Rouge américaine en faveur de la Grande-Bretagne.

* Dimanche est décédé, à Lutry, dans sa 86ème année, M. Constant Gentizon, ancien instituteur, père de M. Paul Gentizon, journaliste, correspondant du « Temps » et de la « Gazette de Lausanne ».

* Dans la province belge du Brabant sur 184 ponts détruits 47 ont été définitivement reconstruits. Le canal de Charleroi est de nouveau praticable depuis fin novembre aux bateaux d'un tonnage ne dépassant pas 300 tonnes. Le canal de Louvain sera navigable à la fin avril.

* Un incendie, dû à l'imprudence, a détruit, hier matin, une baraque de pêcheurs à Serrières, près Neuchâtel.

* Hier, à minuit, quelques habitants de Botta, Suède, aperçurent une énorme boule de feu qui se détachait du ciel et qui arrivait à une vitesse folle. Il s'agissait d'un bolide qui les effraya fort ; mais celui-ci éclata dans l'atmosphère, se réduisant en aérolithes, dont l'un pèse 600 kilos et a été retrouvé sur une zone désertique à 50 kilomètres de la petite ville.

Nouvelles locales

Les rations alimentaires en février

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communique :

La distribution des cartes de février va commencer. Pour la quatorzième fois, le peuple suisse reçoit cet instrument qui doit le protéger à la fois contre la pénurie et contre le renchérissement exagéré. Par rapport à celles de janvier, les rations n'ont pas subi de modifications importantes. Celle de farine, semoule et maïs, réduite une fois encore, passe de 1.000 gr. à 750 gr., tandis que celle de produits à base d'orge et d'avoine remonte de 250 gr. à 500 gr.

Les fêtes sont passées. Nos caves sont encore pleines de pommes de terre que les ménagères examineront soigneusement pour éliminer les tubercules abimés et, si nécessaire, enlever les germes. Il est superflu d'insister sur les innombrables fa-

Radio-Programme

SOTTENS. — Mardi 21 janvier. — 7 h. 10 Diane. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 29 Signal horaire. 12 h. 30 Musique récréative. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Gramo-concert. 16 h. 59 Signal horaire. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Radio-Jeunesse. 18 h. 25 Rythmes. 18 h. 40 Voix universitaires. 18 h. 50 Yvonne Régnière dans son tour de chant. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Echos d'ici et d'ailleurs. 20 h. La femme X..., drame. 21 h. 45 Informations.

BEROMUNSTER. — 6 h. 40 Gymnastique. 6 h. 55 Heure. Disques. 7 h. Informations. 7 h. 10 Concert. 10 h. 20 Emission radioscolaire. 10 h. 50 Disques. 11 h. Relais de Monte-Ceneri. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Musique romantique. 16 h. 30 Manuscrit. 16 h. 45 Soli d'accordéon. 17 h. Orchestre. 18 h. 10 Chants. 18 h. 30 Causerie protestante. 18 h. 55 Communiqués. 19 h. Informations. 19 h. 10 Musique variée. 19 h. 25 Musique classique. 19 h. 40 Introduction au concert suivant. 19 h. 45 Concert symphonique. 21 h. 45 Informations.

SOTTENS. — Mercredi 22 janvier. — 7 h. 10 Un disque. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Quelques disques. 10 h. 10 Emission radioscolaire. 10 h. 40 Oeuvres de Haendel. 11 h. Emission commune. 12 h. 29 Signal horaire. 12 h. 30 Gramo-concert. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Concert par le Petit Ensemble de Radio-Genève. 16 h. 59 Signal horaire. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Emission pour la jeunesse. 18 h. 55 Hommage à la mémoire de Giuseppe Motta. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Micro-Magazine. 20 h. Ici, Ray Ventura ! 20 h. 15 Les énigmes du monde. 20 h. 35 Concert symphonique. 21 h. 30 En attendant les nouvelles... 21 h. 45 Informations.

BEROMUNSTER. — 6 h. 40 Gymnastique. 6 h. 55 Heure. Disques. 7 h. Informations. 7 h. 10 Disques. 11 h. Relais de Sottens. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Concert militaire. 13 h. 15 Jazz pour piano. 13 h. 30 Mélodies légères. 16 h. 30 Causerie. 17 h. Musique d'opérettes. 18 h. Pour les jeunes. 18 h. 30 Duos d'accordéon. 18 h. 50 Communiqués. 19 h. Informations. 19 h. 10 Les cloches. 19 h. 15 Sonate. 19 h. 40 Procès historique. 20 h. 40 Le radio-orchestre. 21 h. 45 Informations.

5 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

JEAN DE LA HACHE

CHEF DE BANDE ou

Les vandales déchaînés

Ils poursuivent un instant leur marche et, après une centaine de pas, parviennent à un escalier conduisant à la cave de l'Econome.

Ici, le Recteur laisse Jean seul, durant quelques minutes, puis revient en compagnie de l'Econome, lequel s'écrie en riant, à la vue de Jean et s'adressant à lui :

« Ah ! voilà le pénitent-maçon ? Si vous voulez travailler ici avec le même soin qu'à l'Hospice, vous êtes le bienvenu, car il y a du pain sur la planche ! C'est même urgent... »

« Beaucoup de réparations, observe Jean, c'est mon affaire... Mais pour aller plus vite, ne pourrais-je pas, comme chez M. le Recteur, rester continuellement dans le souterrain ? »

« Je n'y vois nul inconvénient et je vous y autorise volontiers... »

« Merci beaucoup, M. l'Econome. Ainsi serai-je, ici aussi, loin du monde et, pour pouvoir avancer rapidement, il me suffira d'avoir en suffisance et tout de suite, les matériaux nécessaires à disposition sur place, ainsi que « le boire et le manger »... Auxquelles conditions je vous promets d'avoir terminé sous peu... »

« Un détail : quelle était votre ration liquide jusqu'à ce jour ? »

« Un demi-pot. »

« Eh bien ! désormais vous aurez un pot entier. Ce n'est pas trop pour un gaillard comme vous... »

Sur ce, le Recteur se retirant, Jean s'approcha de lui et lui serra cordialement la main, avec force remerciements pour ses bontés. Puis il rejoignit son nouveau « patron » dans les souterrains. Ils pénétrèrent ensemble dans un caveau à plusieurs issues. L'Econome les indiqua à Jean qui, soudain, apercevant dans un angle une statue de saint Jean, s'exclama :

« Eh ! mon saint patron ! Laissez-moi lui adresser une petite prière... »

« Et il se jeta à genoux, balbutiant un semblant d'oraison... »

L'Econome esquissa une grimace, mais il ju-

gea préférable de ne rien laisser paraître de son sentiment...

Une chose intrigua notre dévot : la présence auprès de la statue d'une grosse masse de fer, outil que l'on emploie ordinairement pour casser les pierres.

« — Pourquoi, demanda-t-il, cette masse aux pieds de mon saint patron ? »

La réponse ne se fit pas attendre, et elle fut exprimée sur un ton qui n'admettait aucune réplique :

« — La tradition révèle qu'elle a déjà accompli des merveilles. Aussi l'ordre formel du Chapitre est-il de la conserver auprès de la statue de saint Jean, patron et protecteur de nos catacombes. Si vous passez par ici, je vous recommande de n'y pas toucher ! »

« Soyez sans crainte, promit le maçon, j'ai bien trop de vénération pour celui qui est mon saint patron aussi... »

Et ils poussèrent plus avant, l'Econome entraînant et guidant le « vœutier » dans le souterrain. Quel délabrement, là ! Pour passer, il leur faut enjamber de gros blocs ; ils trébuchent à chaque instant, car leur lampe à huile n'éclairait pas assez. Un espace est même entièrement éboulé : ils s'y fra-

yent avec peine un étroit chemin...

Enfin, ils arrivent en un endroit libre.

« — Vous voici, dit alors l'Econome, dans votre nouveau palais. Là-haut, à droite, se loge une grande niche. Vous en pourrez faire aisément votre lieu de repos. Je souhaite que vous ne vous y trouviez pas trop mal ! Quant à la nourriture, vous la recevrez chaque jour par le soupirail. Une caisse, soutenue par une corde, descendra régulièrement vous ravitailler en nécessaire. Elle restera ici de 12 heures à six heures du soir, de façon à ce que vous puissiez venir vous servir au moment qui vous conviendra le mieux sans vous déranger de votre labeur. Moi-même je vous rendrai visite à chaque nuit tombante et je prendrai note de ce qu'il vous faudrait pour vos travaux... »

Et, ayant dit, il laisse notre « homme des cavernes » à sa nouvelle solitude...

Mais peu après le départ du moine le soupirail s'ouvre et, déjà, la caisse précieuse offre à Jean une douce paillasse de feuilles de maïs et une chaude couverture. Puis la corde tire la caisse vidée. Lente sortie par le soupirail. Deuxième descente. Et cette fois le maçon, tout réjoui, palpe une lampe à deux feux, une terrine d'huile, un pot de vin et des victuailles.

cons d'accommoder les pommes de terre et sur le fait qu'elles remplacent facilement les mets à base de farine. C'est une des raisons pour lesquelles la ration de farine a été diminuée. Les coupons « farine-mais » peuvent être utilisés pour l'achat de farine de semoule, de céréales panifiables et de maïs et des flocons de ces céréales. En revanche, ces coupons ne donnent pas aux porteurs des cartes, le droit d'exiger de la semoule. Cette denrée est rare, il faut la ménager et la réserver aux enfants et aux personnes âgées. Les jeunes et les adultes peuvent facilement s'en passer.

La ration totale de graisse reste fixée à 800 gr. En revanche, la carte comporte 3 coupons-option, graisse-beurre, pour une quantité totale de 200 gr. L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation prie toutes les personnes en mesure de le faire d'utiliser ces coupons pour acheter du beurre. On peut, d'ailleurs, à la place du beurre frais, faire l'appoint d'une quantité équivalente de beurre fondu, en utilisant aussi bien le coupon-option que le coupon beurre. La teneur en graisse du beurre fondu est plus élevée que celle du beurre frais ; la différence atteint 20 pour cent. Les ménages importants qui disposent d'un nombre de coupons suffisant ont donc avantage à acheter du beurre fondu qui sera en vente jusqu'à épuisement des stocks.

Rappelons enfin qu'une grande quantité de marchandises non rationnées, le lait frais, le fromage, le fromage blanc, la viande, les saucisses, contiennent une quantité importante de graisse. L'avenir étant incertain, chacun fera donc bien d'essayer de reconstituer une petite réserve de beurre fondu. Mais pour faciliter notre approvisionnement, chacun devra répartir ses achats de denrées rationnées sur l'ensemble du mois. Cette remarque concerne tout particulièrement le beurre.

Ménagères, n'achetez pas votre beurre dans les derniers jours du mois.

L'abbé Bethléem est décédé

Nous apprenons que l'abbé Bethléem est mort dernièrement dans un village de Bretagne. Pendant plus de trente ans, avec une clairvoyance et une érudition étonnantes, avec un courage exemplaire, il avait tenu le rôle de conseiller des lecteurs. Sa « Revue des Lectures » avait acquis une autorité indiscutée. L'abbé Bethléem avait publié nombre d'ouvrages précieux : « Les Pièces de Théâtre », « La Presse », « La Littérature ennemie de la Famille », etc. On connaît surtout de lui « Les Romans à lire et les Romans à proscrire ». Cet ouvrage où des milliers d'auteurs et d'œuvres sont présentés, loués ou condamnés dans un style à la fois vivant, pittoresque et précis, obtint un succès inouï. Plus de deux cent mille exemplaires en ont été vendus et continuent d'être consultés avec plaisir et profit.

L'Hôtel de la Dent d'Hérens, aux Mayens de Sion, cambriolé

On nous écrit :

Il résulte d'une inspection faite par le gendarme de Vex que l'Hôtel de la Dent d'Hérens, aux Mayens de Sion, a été cambriolé.

Un ou des mandrins se sont introduits dans l'immeuble, par une fenêtre, après avoir fait sauter les crochets d'un volet et ont fait main basse sur des objets mobiliers.

Le gendarme de Vex interrogeant dans ce village un colporteur lui posa quelques ques-

tions adroites sur la provenance de certains objets qui étaient en sa possession, notamment un manteau, des couteaux, etc. L'agent de la force publique acquit bien vite la conviction que le colporteur en question, un nommé Georges G., né en 1922, originaire de Conthey, ne devait pas être étranger aux vols commis aux Mayens. En effet, le gérant de l'établissement mis en présence des couteaux et du manteau reconnu qu'ils provenaient de l'Hôtel de la Dent d'Hérens.

G. devra répondre de ses actes devant l'autorité compétente. D'après les derniers renseignements de l'enquête ouverte contre lui, il aurait d'autres méfaits encore sur la conscience.

La Comona Valejana de Genève

La « Comona Valejana », membre de la Fédération des Sociétés valaisannes de Genève, Société pour la conservation du folklore valaisan, a tenu le 15 janvier sa dernière assemblée bourgeoise sous la présidence de M. Lucien Fardel, son énergique et dévoué président.

Le nouveau Comité a été constitué comme suit :

- Président : Lucien Fardel, Meyrin-Gare.
- Vice-président : Aug. Vocat.
- Secrétaire : Daniel Rudaz.
- Caissier : Gabriel Darbellay.
- Conseillers : Sermier Frédéric, Chatron François, Quennoz Camille.
- Juge : Bonvin Ferdinand.
- Vice-juge : Délez J.

A propos des lotos

On nous écrit :

Il y a quelques jours, un père de famille demandait dans les colonnes de « Nouvelliste », la suppression des manifestations de carnaval, vu la dureté des temps et l'insécurité de l'avenir. Dans le même ordre d'idées, serait-il permis de demander au Haut Conseil d'Etat de se montrer moins prodigue dans l'octroi des permissions pour les lotos. Nous connaissons une commune de montagne, une des plus pauvres du canton, où depuis Noël les lotos n'ont pour ainsi dire pas discontinué les dimanches et jours fériés. Si le bénéfice de ces lotos était consacré à quelques bonnes œuvres on garderait le silence, mais quand il ne sert qu'à faire bombance, on est écœuré.

Fendant traditionnel du Cercle valaisan XIII Etoiles

On nous écrit :

C'est dimanche dernier, au Café de la Liberté, que le Cercle valaisan 13 Etoiles conviait ses membres, les délégués des sociétés valaisannes et confédérées de Genève à son Fendant traditionnel.

A la table d'honneur nous avons noté : M. François Vouilloz, président, entouré des membres du comité. Me René de Werra, président d'honneur du Cercle et de la Fédération des sociétés confédérées, MM. Chresta, président de la Fédération des sociétés confédérées, Pasquier, député, président du Cercle fribourgeois, docteur Farner, président de Pro-Ticino, Pasche, secré-

taire de l'Ecusson vaudois, Mme Maire, présidente du Groupe des Dames costumées du Cercle XIII Etoiles, MM. Denys Cottet, délégué de la société valaisanne de bienfaisance, Schnyder, délégué de la Société de secours mutuels, Fardel, président de la Comona, et Ambord, président du Cercle Monte-Rosa.

Pendant que le fendant et la dôle seront servis à profusion par de gentes sommelières valaisannes, le président du Cercle souhaitera la bienvenue aux délégués des sociétés sœurs et amies et formera des vœux pour la prospérité des sociétés valaisannes et confédérées. Il dira toute sa satisfaction, malgré les temps troublés que nous traversons, d'avoir une fois de plus l'occasion de trinquer le verre de l'amitié avec ses compatriotes et amis du Cercle. Sa pensée ira également à nos soldats, vers ceux qui défendent l'intégrité de notre pays, veillant sur notre sécurité.

M. Chresta, président de la Fédération des sociétés confédérées apporte le salut fraternel de l'association qu'il préside et forme des vœux pour la prospérité du Cercle XIII Etoiles. Il demande à chacun d'aller de l'avant avec sang-froid et de faire ample provision de calme, de courage et de volonté de sacrifice.

M. Pasquier, député, est heureux de constater que les liens d'amitié qui lient les deux sociétés ne sont pas un vain mot ; il fait un vibrant appel à l'esprit civique de chacun, pour que notre pays puisse rester ce qu'il est. Il dit que les efforts des autorités doivent tendre à assurer aux vieillards un minimum d'existence, et aux militaires une fois démobilisés, du travail assuré et raisonnablement rétribué.

M. le docteur Farner, président de Pro-Ticino et M. Pasche, délégué de l'Ecusson vaudois apportent au Cercle leurs vœux les meilleurs. Malgré la malice des temps, les liens qui unissent les sociétés confédérées de Genève resteront indéfectibles. Chacun fera son devoir de citoyen et de patriote.

Mme Maire, MM. Denys Cottet, Schnyder, Fardel et Ambord, délégués des sociétés valaisannes adressent leurs vœux et félicitations au Cercle ; ils disent toute la sympathie et toute l'estime qu'ils ont pour lui et ses dirigeants.

Me de Werra dans une magistrale improvisation fait la rétrospective du Cercle XIII Etoiles, promoteur de la création des Fédérations valaisanne et confédérée. Il est heureux de constater que les cinq sociétés marchent la main dans la main, remplissant dignement leurs tâches dans le domaine qu'elles se sont assignées, pour l'honneur du Vieux Pays.

M. Wullschleger, ami du Valais, poète en ses moments de loisir, charma l'auditoire en récitant quelques-unes de ses poésies, chantant le beau Valais et ses vins généreux.

Cette agréable réunion a été clôturée par le chant « Le beau Valais ».

Le Valais et la prochaine tranche de la Loterie romande

On se souvient sans doute encore que la première tranche de la « Loterie romande », qui

s'était tirée en Valais, avait été particulièrement favorable aux gens du canton.

En sera-t-il ainsi la fois prochaine ? C'est possible, et le tirage du mois de février, qui aura lieu à Champéry, soulève en Valais de grands espoirs.

On fait observer d'ailleurs que le tableau des lots permet à chacun de tenter la fortune avec le maximum de chance et le minimum de frais.

Avec cent sous, vous pouvez gagner le gros lot de Fr. 60,000.— Par ailleurs, cette fois comme la précédente, il y a deux billets garantis gagnants sur une pochette de dix.

C'est énorme et le succès grandissant de la « Loterie » est donc compréhensible.

Il serait vain de rappeler par le menu tous les bienfaits que la « Loterie » a dispensés autour d'elle.

Cependant, il faut bien souligner, une fois de plus, que c'est en partie à sa générosité qu'on doit la construction du Sanatorium populaire à Montana.

Tous les Valaisans soutiendront donc une institution qui contribue aussi largement au sain développement du canton.

MARTIGNY. — Les deuils se succèdent à Martigny. De bonne heure, lundi matin, on y apprenait la mort, à 85 ans, de Mme Veuve Benjamin Saudan, née Delasoie.

L'honorable défunte jouissait d'une excellente santé, possédant toutes ses facultés intellectuelles, lorsqu'il y a quelques jours, elle fit une chute qui entraîna les complications inhérentes au grand âge et qui viennent de la conduire au tombeau.

Mme Saudan était la chrétienne, l'épouse et la mère accomplies. Femme de tête et de grand cœur, elle éleva dans les belles traditions valaisannes, une famille qui lui faisait honneur et au nombre de laquelle nous comptons M. le chanoine Saudan, de l'Abbaye de St-Maurice et docteur en médecine.

C'est chez elle que se retira Mme Veuve Schmidt, mère de feu le colonel Schmidt, à la mort de son regretté fils. A ce foyer, elle retrouva l'affection touchante d'une sœur.

A M. le chanoine Saudan, à toute une famille en pleurs, l'hommage de nos sincères et religieuses condoléances.

MONTHEY. — Les dangers du verglas. — La fille d'un facteur de Monthey, Mlle Simone Descartes a glissé près de l'église de la localité, et dans sa chute, elle s'est brisé un poignet.

A la Combasse, sur le territoire de la commune de Monthey, M. Renevaz, fils de Louis, conduisait un traineau chargé de bois, quand il tomba et se fit de fortes contusions.

ST-MAURICE. — Conseil communal. — Rectification. — Une erreur s'est glissée dans le communiqué qui a paru le 19 janvier. Le président de la commission du feu est M. Louis Vuilloud et non pas M. Alexis Werlen.

SAVIESE. — La population de Savièse et les autorités de la région ont rendu les derniers honneurs à la dépouille mortelle de M. Jollien qui avait été écrasé par un bloc de rocher alors

RUF
Organisation

Le Polyscope RUF

présente de suite toute fiche voulue, empêche les erreurs de classement, signale les termes, favorise tout contrôle.

ORGANISATION RUF LAUSANNE
13, rue Pichard
Tél. 2 70 77

On demande pour de suite 5 à 6 premiers mineurs qualifiés.
Entreprise Jos. Dionisotti, Mines de charbon de Chandoline, Sion.

On cherche à acheter d'occasion un coffre - fort de moyenne grandeur. Faire offre à case postale 3092, à Monthey.

A vendre un **CHAR** de marché, en bon état, pouvant se transformer, et un collier de cheval, chez Richoz Joseph, Vionnaz.

CONFECTION POUR DAMES A PRIX NETS

MANTEAUX DE PLUIE tissu imperméable uni, gris ou beige, seulement 9.75	JUPES en bon tissu chevronné, façon sport très pratique, seulement 5.90
---	--

ROBES soie artificielle unie, bonne qualité, coloris mode, façon seyante, seulement **29.— 24.— 19.—**

ROBES en lainage ou tricot, manches longues ou courtes, tons nouveaux, façon moderne, seulement **29.— 19.— 15.—**

CHEZ **GONSET & MARTIGNY**
Hoirie PERNOLLET & MONTHEY

Machines à écrire
neuves et d'occasion
Vente - Location - Echange Révisions
Nettoyages et réparations
H. Hallenbarter - Sion
Abonnez-vous au Nouvelliste

EXAMEN DE LA VUE
r. Pichard, 11, LAUSANNE
GAY & GAY
OPTICIEN
sera régulièrement à SION : chaque jeudi de 9 h 45 à 12 h. à la Droguerie des Remparts, tél. 2.17.77 ; à St-Maurice : le 3^e vendredi du mois à la Droguerie Diday, de 9 heures à 12 heures. tél. 2 04.
Abonnez-vous au NOUVELLISTE

Tirage 8 février

1 gros lot de fr. 60.000 et 64.387 autres lots soit au minimum 2 billets gagnants par pochette de 10.

LOTTERIE ROMANDE

265

Eux, toujours eux

LONDRES, 20 janvier. — Dimanche cinq raids aériens ennemis ont eu lieu contre l'île de Malte. Au cours de deux attaques effectuées par des stukas, 15 de ceux-ci furent abattus. Un avion de chasse britannique fut perdu. Selon des rapports confirmés, dix appareils Yunker ont été descendus, ce qui porte à 25 le nombre des machines perdues par l'ennemi au cours du week-end. Samedi, un autre appareil a été probablement abattu tandis que deux autres ont été endommagés. Les attaques de dimanche ont causé des dégâts importants aux propriétés privées.

La ville de Southampton fut entre autres attaquée par l'aviation ennemie dans la nuit de dimanche à lundi. Il ne s'agit cependant que d'une faible attaque.

On apprend ici que pendant la même nuit cinq bombardiers ennemis furent descendus dont quatre par le feu de la D. C. A.

LONDRES, 20 janvier. (Reuter). — Au cours des attaques aériennes sur la Grande-Bretagne dans la nuit de dimanche à lundi, attaques qui se firent d'ailleurs sur une échelle restreinte, deux appareils allemands furent descendus par la D. C. A. Un autre s'abattit dans la Manche. Au cours de la journée de dimanche l'un des appareils s'écrasa en flammes sur une ville du comté de Sussex. Les quatre membres de l'équipage furent tués. L'autre avion tomba en flammes dans le Hampshire. Des personnes qui s'étaient réfugiées dans un abri se précipitèrent vers l'appareil pour venir au secours de ses occupants mais elles ne purent approcher à cause de la chaleur intense.

On signale quelques incendies.

LONDRES, 20 janvier. — Le ministère de l'Intérieur communique :

Pendant le mois de décembre 1940, 3793 personnes civiles ont perdu la vie par suite des attaques aériennes ennemies sur la Grande-Bretagne : 5044 ont été blessées et ont dû être transportées à l'hôpital pour y être soignées. Ont été tués : 1691 hommes, 1434 femmes et 521 enfants au-dessous de 16 ans, ainsi que 147 autres personnes non identifiées. Ont été blessés : 2762 hommes, 1775 femmes et 307 enfants.

qu'il travaillait à la construction d'une galerie avec une équipe d'ouvriers. L'accident s'était produit à l'usine électrique d'Oberhasli, près d'Innertkirchen dans l'Oberland bernois.

M. Jollien qui s'en va à l'âge de 32 ans était marié.

Chronique sportive

Le concours de ski de Vercorin

Malgré le mauvais temps, 30 skieurs de Nax, Sierre, Val d'Anniviers et Vercorin, sont venus dimanche dernier à Vercorin pour affronter les épreuves de descente et slalom.

Après la distribution des dossards la joyeuse caravane se met en route pour les Plannards, se trouvant au pied de la Crête du Midi, à 2000 mètres d'altitude et une distance de 5 km.

La montée s'effectue sans trop de difficultés et, à 11 heures, tout le monde atteint le but précité. Nous voici maintenant dans le royaume des neiges. Il neige là-haut à gros flocons. Malgré ce handicap, chacun a le sourire et, après avoir bu l'appétit aimablement offert par le club local, nous prions nos amis sportifs de bien vouloir se préparer pour la course de descente. Les départs sont donnés à une minute d'intervalle et bientôt nous les voyons fondre les uns après les autres, tels des oiseaux qui descendent dans la vallée pour quérir leur proie.

Dans cette discipline, le sympathique skieur sierrois, Gérard Salamin, a battu le record de la piste de 15 secondes en effectuant le trajet en 5 minutes, soit 60 km. à l'heure.

Il est par conséquent détenteur pour la deuxième fois de la Coupe de Vercorin.

L'épreuve du slalom s'est courue en deux manches. Malgré la neige persistante, les skieurs, au nombre de 24, firent valoir leurs belles qualités techniques. Le collègue Gérard Salamin est de nouveau vainqueur dans cette épreuve. Par ce fait, il s'adjuge la première place au classement combiné.

A 16 h. 30 a lieu la distribution des prix. Le président technique se fait l'interprète des skieurs de Vercorin pour remercier les sportifs du bon travail accompli durant cette journée, puis il souhaite à chacun un bon retour dans leurs foyers.

Bon chronométrage de M. Rodolphe Roussy, de Chippis.

Course de descente. — 1. Salamin Gérard, Sierre, 5'; 2. Sollioz Hubert, Nax; 3. Métrailler Joseph, Nax; 4. Zufferey Constant, St-Luc; 5. Melly Camille, Nax; 6. Métrailler René, Vercorin; 7. Favre Jean, St-Luc; 8. Siggen Charly, Vercorin; 9. Devanthéry Pierre, Vercorin; 10. Renggli Joseph, Vercorin.

Slalom, 2 manches. — 1. Salamin Gérard, Sierre; 2. Sollioz Hubert, Nax; 3. Métrailler René, Vercorin; 4. Zufferey Constant, St-Luc; 5. Métrailler Joseph, Nax; 6. Melly Camille, Nax; 7. Favre Jean, St-Luc; 8. Devanthéry Lucien, Vercorin.

FOOTBALL

Monthey est éliminé

Malgré le temps épouvantable et le terrain que l'on devine, Monthey et Vevey ont décidé de jouer dimanche le match annoncé.

Quelque 300 courageux sportifs ont assisté à cette partie, plutôt nautique, laquelle s'est terminée par la très nette victoire des Vaudois, 6 à 2.

C'est bien dommage pour Monthey, et aussi pour nous puisque nous ne verrons point de Servette, mais cela la faute à ses résultats brutaux !

Est-ce un ballon d'essai, est-ce un projet : on envisagerait une Conférence de la paix dans un bref délai ?

ROME, 20 janvier. — On mande de Rome à l'Agence télégraphique suisse :

On assure que le Saint-Siège a reçu des rapports du nonce apostolique et du délégué apostolique au sujet de l'action que M. Roosevelt a l'intention d'entreprendre par la voie diplomatique.

Dans les milieux du Vatican, on relève l'importance de l'entretien entre le délégué apostolique, Mgr Godfrey, avec sir Harry Hopkins, envoyé spécial du président Roosevelt.

Le diplomate américain a tenu à renseigner le représentant du Vatican sur les démarches qu'il a entreprises à Moscou, d'accord avec le gouvernement britannique, démarches qui avaient soulevé une certaine méfiance dans les milieux du Saint-Siège.

L'envoyé du président Roosevelt aurait demandé uniquement à l'U. R. S. S. de garder une position hostile envers le Japon en Asie orientale, tout en la laissant libre de maintenir en Europe ses relations actuelles avec l'Allemagne. M. Roosevelt considère que l'U. R. S. S. pourra constituer un allié sûr au moment de la fin du conflit et à la conférence de la paix.

Dès qu'il aura conclu un accord avec le gouvernement soviétique, le président Roosevelt pourra communiquer aux Puissances de l'Axe que les Etats-Unis proposent la cessation du conflit et la convocation d'une conférence internationale, à laquelle devront participer belligérants et non belligérants, toutes les nations, grandes et petites, victorieuses ou vaincues, sur des bases d'égalité et de parité.

La conférence devrait envisager un ordre futur du monde, basé sur l'équité et sur la justice, et non pas sur la force.

Dans cette proposition, on ferait aussi savoir que si les Puissances de l'Axe n'acceptaient pas ces conditions préliminaires, les Etats-Unis interviendraient dans la guerre avec tout le poids de leur puissance.

Sir Harry Hopkins a tenu à renseigner le représentant du Vatican sur ce projet, car si les conditions prévues se réalisaient, la Maison-Blanche désirerait pouvoir compter sur l'appui moral du Saint-Siège, puisqu'il s'agit d'une action destinée à faire cesser dans un bref délai les horreurs de la guerre et de rapprocher le jour d'une paix juste.

Les malentendus dissipés entre le Maréchal Pétain et M. Laval

VICHY, 20 janvier. — On annonce officiellement :

C'est pour des raisons de politique intérieure que le maréchal Pétain, chef de l'Etat, s'est décidé, comme il l'a précisé dans un message radiodiffusé, à se priver, le 13 décembre, du concours de M. Pierre Laval. Ces raisons n'ont pu être, du fait des circonstances, pleinement expliquées à l'opinion française. Il en est résulté dans beaucoup d'esprits un certain trouble que plusieurs journaux de Paris n'ont pas hésité, à la faveur des difficultés du moment, à exploiter et à accroître. Or le chef de l'Etat désire que se fasse plus que jamais autour de lui l'union de tous les Français ; plus que jamais il souhaite écarter le danger d'une division des esprits ; plus que jamais il tient à dissiper les malentendus qui pourraient nuire aux bons rapports de l'autorité occupante et du gouvernement français.

C'est pour ces raisons que le maréchal Pétain a tenu à s'entretenir samedi après-midi avec M. Pierre Laval. L'entretien s'est déroulé en gare de La Ferté (Allier), dans le wagon-salon du chef de l'Etat.

A la suite de l'entretien le communiqué suivant a été rédigé :

« Le maréchal Pétain, chef de l'Etat, a rencontré hier le président Laval. Ils ont eu un long entretien au cours duquel ont été dissipés les malentendus qui ont amené les événements du 13 décembre. Le maréchal Pétain a rejoint ensuite sa résidence tandis que M. Pierre Laval reprenait en voiture la route Paris. »

Les Grecs à Tomorica et les Anglais à Kassala

ATHENES, 20 janvier. — Le ministère de la Guerre a publié le communiqué suivant :

Dimanche, seules quelques actions locales à signaler. Nous avons fait de nombreux prisonniers et capturé du matériel de guerre abandonné.

Selon les informations qui viennent d'arriver du front, des troupes grecques qui combattent dans le secteur du cours supérieur du fleuve Tomorica auraient réussi, durant ces derniers deux jours, à avancer de cinq kilomètres sur la rive droite. De violents combats se sont déroulés et les pertes ont été nombreuses des deux côtés. Les Grecs ont enfin pu avoir le dessus et après une violente attaque exécutée de deux côtés à la fois, ils ont pu occuper la ville de Tomorica. Cette localité est située à 17 km. au sud du point de jonction des fleuves Tomorica et Devoli. Par cette opération, les Grecs ont éliminé la menace que faisaient peser sur eux les Italiens installés dans la partie supérieure de la vallée de Tomorica.

LE CAIRE, 20 janvier. — Le grand quartier général britannique communique :

Aucun changement dans la situation générale.

Dans le Soudan, nos troupes ont occupé Kassala. Au cours d'une vive activité de patrouilles de ces dernières semaines, nous avons infligé chaque jour des pertes à l'ennemi, qui fut finalement forcé d'évacuer ses positions fortement défendues à Kassala et dans les environs. Les troupes italiennes battent en retraite dans ce secteur et sont harcelées par nos détachements mobiles. L'activité des patrouilles continue dans la ré-

gion de Metemma, à l'est de Gallabat. Rien d'important à signaler dans le secteur du Kenya.

Les internés regagnent la France

GENEVE, 20 janvier. — Deux convois d'internés français en Suisse ont passé dans la journée de lundi en gare de Cornavin. Il s'agit au total de 530 spahis et 310 chevaux rentrant dans leur pays. Après que les formalités douanières eurent été effectuées en gare de Cornavin, les deux convois furent dirigés sur Satigny où s'effectua le départ de Suisse. Les spahis enfourchèrent leurs chevaux et prirent la direction de la frontière.

Dans l'après-midi, deux trains transportant des chevaux ont également passé en gare de Cornavin et ont été acheminés directement sur Bellegarde.

Les internés provenaient pour la plupart de la région d'Yverdon.

On retrouve le skieur enseveli

CHATEL-ST-DENIS, 20 janvier. — Les soldats d'un bataillon de fusiliers de montagne ont coopéré aux recherches entreprises pour retrouver les corps des skieurs emportés par une avalanche au Petit Plané. Lundi, après 15 heures, ils parvinrent à découvrir le corps de l'une des victimes, celui de Francis Cottier de Lausanne. Les recherches se poursuivront mardi.

Les soldats feront emploi de lance-mine afin d'éliminer le danger d'avalanche existant en cet endroit. C'est ainsi que deux officiers voulant dégager un paysan atteint par une avalanche furent emportés sur une certaine distance par une seconde avalanche. Ils purent rapidement se dégager et porter secours au paysan.

La rencontre Hitler-Mussolini

BERLIN, 20 janvier. — MM. Hitler et Mussolini, à l'occasion d'une rencontre en présence des ministres des Affaires étrangères de l'Axe, ont discuté longuement de la situation dans un esprit de franche amitié entre les deux chefs de gouvernements et d'une étroite confraternité d'armes entre les peuples allemand et italien. Cette rencontre a abouti à un accord parfait sur toutes les questions.

L'église avant le Capitole

WASHINGTON, 20 janvier. — M. Roosevelt avant d'aller au Capitole prêter serment est allé à l'église avec sa famille et a joint ses prières pour la paix mondiale et la défense des libertés américaines.

Des milliers de visiteurs de toutes les parties du pays ont quitté leurs foyers dès l'aube pour assister au cérémonial d'inauguration.

Un avion étranger sur Bâle

BALE, 20 janvier. — L'alerte aérienne a été donnée à Bâle à 12 heures 30. On entendit le vrombissement d'un avion étranger. La fin de l'alerte fut donnée 10 minutes plus tard.

La vague de froid

GRENOBLE, 20 janvier. — La vague de froid qui a sévi sur les Alpes a fait neuf morts en une seule semaine. La température s'est cependant bien améliorée depuis la semaine dernière. Le dégel a provoqué des inondations.

La déclaration ministérielle au Japon

TOKIO, 20 janvier. — M. Konoye, président du Conseil, a présenté à l'empereur un rapport sur la déclaration ministérielle qu'il présentera à l'ouverture de la nouvelle Chambre.

D'après l'agence Doméi, la déclaration porterait sur les points que voici :

1. Résolution du gouvernement d'atteindre les buts recherchés ;
2. Importance du pacte tripartite dans les relations internationales en particulier avec l'Angleterre et les Etats-Unis ;
3. Rapports du Japon avec l'U. R. S. S. ;
4. La politique du Japon en Chine après la reconnaissance de Wang Chi Wei ;
5. Les relations du Japon avec l'Indochine, française et les Indes néerlandaises ;
6. Nouvelle structure économique d'après le principe d'une économie dirigée et contrôlée par l'Etat.

Le tombeau de Pie XI

CITE DU VATICAN, 20 janvier. — L'installation du caveau de Pie XI sera définitivement prête dans les grottes vaticanes le 10 février jour anniversaire de la mort de Pie XI. Mardi arrivera de Milan le tombeau en marbre destiné à contenir la dépouille du Pape de la conciliation.

COURONNES MORTUAIRES
en fleurs naturelles
J. LEEMANN fleuriste, Place du Midi
MARTIGNY, tél. 6.13 17



Madame Alphonse FELISAZ, à Martigny ;
Madame et Monsieur Gaston QUAGLIA, à Chamonix ;

Madame et Monsieur Arnold LANG, à Genève ;
Monsieur et Madame Denis SAUDAN et leurs enfants : Elise, Paul, John, Léo, Janine, Marguerite, Anne-Marie, à Londres ;

Monsieur le Chanoine Paul SAUDAN, à St-Maurice ;

Monsieur et Madame Charles-Benjamin SAUDAN, à Genève ;

Madame et Monsieur André FOLLIGUET et leurs enfants Gérard et Pierre, à Chamonix ;

Monsieur Ami QUAGLIA, à Chamonix ;

Monsieur et Madame Gérard LANG et leur fils Bernard, à Winterthour ;
Messieurs Pierre et Charles-Henry LANG, à Genève ;

Les enfants et petits-enfants de Mesdames DAGOSTINOZ, REUSE et ATH, à Sembrancher et Glion ;

Monsieur Cyrien DELASOIE, à Sembrancher, Les enfants et petits-enfants de Madame SCHMIDT, à Lausanne ;

Les enfants et petits-enfants de Madame C. VALLOTTON, à Martigny ;

Les enfants et petits-enfants de Monsieur Henri DELASOIE, à Fully ;

Madame Anna PILLET-SAUDAN, ses enfants et petits-enfants, à Martigny et Londres ;

Madame Veuve Adrien SAUDAN, à Martigny ;

Les enfants et petits-enfants de Mesdames MARET-SAUDAN et Vincent SAUDAN, à Genève et Perpignan ;

ainsi que les familles alliées ;
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Benjamin SAUDAN

née Elise DELASOIE

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, que Dieu a rappelée à Lui le 19 janvier 1941 dans sa 85ème année, munie des Sacraments de l'Eglise.
La messe de sépulture aura lieu à Martigny le mercredi 22 janvier, à 10 h. 30.

PRIEZ POUR ELLE

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Cdt Cp. Mitr. mont. IV/12 a le pénible devoir de faire part aux off., sof. et soldats de la Cp. du décès de

Fourrier JOSEPH DAYER

Instituteur à Hérémence

survenu des suites de maladie contractée au service du pays.

Nous garderons tous de ce sof. modèle un souvenir ému et reconnaissant.

Cdt. Cp. Mitr. mont. IV/12.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémence le 22. 1. 41, à 10 heures.

LE PETIT EST AU FRONT. — Avec quelle impatience il attend vos nouvelles, avec quelle joie il reçoit vos colis ! Voulez-vous lui faire un grand plaisir ? Joignez à votre prochain envoi un flacon de Quintonine. Cela ne pèse pas lourd. Il lui suffira, là-bas, de verser ce flacon dans un bidon de vin acheté à la cantine pour obtenir un fortifiant délicieux, dont il boira un demi-quart avec plaisir pour se « remonter » dans les moments de cafard ou de fatigue. Quintonine 1 fr. 95 le flacon. Toutes pharmacies.